

20 septembre 2004

CP 04/09-11

AMENAGEMENT DES ROUTES DEPARTEMENTALES 84, 964 et 67

DEVOLUTION DES MARCHES

Dans le cadre du programme d'entretien des routes départementales, trois consultations, selon la procédure de l'appel d'offres ouvert, ont été lancées auprès des entreprises de travaux publics en vue de conclure des marchés concernant les routes départementales 84, 964 et 67.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie les 24 août et 13 septembre 2004, a examiné les offres déposées par les entreprises ayant répondu dans les formes et délais requis ; les prix proposés sont joints au présent rapport.

Conformément aux critères définis dans le dossier de consultation des entreprises : le prix des travaux et le délai d'exécution, la Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer les marchés aux entreprises proposant le meilleur prix :

- RD 84 - PR 12+691 à 16+626 – CASTANET
 - Montant : 235 991, 13 €TTC
 - ☞ Délai d'exécution : 2 mois
 - ☞ Attributaire : SIORAT

- RD 964 - PR 0+652 à 11+544 – CAUSSADE – ST CIRQ - MONTRICOUX
 - Montant : 1 123 233, 45 €TTC
 - ☞ Délai d'exécution : 3 mois
 - ☞ Attributaire : EUROVIA/MALET

- RD 67 - PR 7+994 à 14+020 – LE PIN – MERLES – ST NICOLAS DE LA GRAVE
 - Montant : 276 012, 88 €TTC
 - ☞ Délai d'exécution : 2 mois
 - ☞ Attributaire : COLAS

En conséquence, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer au nom du Département :

- ☞ Les 3 marchés d'entretien des routes départementales avec les entreprises et pour les montants mentionnés ci-dessus ;
- ☞ Toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

Adopté à l'unanimité.

20 septembre 2004

CP 04/09-13

FOURNITURE D'ENROBES DENSES BITUMINEUX STOCKABLES DOUBLE ENROBAGE TYPE COMPOMAC

DEVOLUTION DU MARCHE

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le lundi 13 septembre 2004, a examiné l'offre concernant le marché de fourniture d'enrobés denses bitumineux stockables double enrobage type Compomac nécessaire aux applications générales en pleine surface et à l'entretien localisé.

Le présent marché est passé selon la procédure de marché négocié sans publicité et sans mise en concurrence en application de l'article 35 III 4° du Code des Marchés Publics prévoyant qu'un marché puissent être confié à un « prestataire déterminé pour des raisons techniques, artistiques ou tenant à la protection de droits d'exclusivité ».

Il s'agit d'un marché à bons de commande conclu pour une durée de 1 an renouvelable 3 fois par reconduction expresse comprenant les montants annuels suivants :

- Minimum : 125 000 €TTC
- Maximum : 500 000 €TTC

La Commission d'Appel d'Offres a décidé d'attribuer le marché à la Société SCREG, société détentrice du brevet.

En conséquence, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer au nom du Conseil Général :

- le marché de fourniture d'enrobés denses bitumineux stockables double enrobage type Compomac avec la Société SCREG.
- toutes les pièces afférentes, les bordereaux supplémentaires de prix et les actes spéciaux de sous-traitance.

Adopté à l'unanimité.